

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU Erreur ! Aucune variable de document fournie.

17489 / 11582

ERREUR ! AUCUNE VARIABLE DE DOCUMENT FOURNIE.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses réalisations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Ainsi dans le cadre de l'opération « Marseille - Aménagement du boulevard de la Blancarde », la Métropole réalise la requalification du boulevard de la Blancarde, tronçon compris entre le boulevard Rougier et l'Avenue de Saint Barnabé.

La surface à requalifier est de 6 000m², comprenant notamment : un recalibrage de la chaussée sur deux voies de 3,15m, un élargissement des trottoirs et la protection par du mobilier urbain, la modification des carrefours rue Jeanne de Chantal et boulevard Botinelly, la remise aux normes PMR pour les arrêts de bus, une meilleure organisation du stationnement, et enfin une zone 30 avec plateaux surélevés.

Le coût du projet pouvant être subventionné s'élève à 1 400 000 euros HT.

L'opération visée n°2015107900, a été créée pour un montant initial de 1 300 000,00 TTC par délibération n°VOI 008-776/15/CC du Conseil de la Communauté urbaine Marseille Provence en date du 19 décembre 2015.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière, et à signer tous les documents y afférents.